

L'Index cumulatif 1996-2000 de la Gazette officielle du Québec, partie II. Réalisé par Monique Dumont. Laval : Infoges, 2001.
Pag. multiple

Gaston Bernier

Volume 48, numéro 1, janvier–mars 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030471ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030471ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bernier, G. (2002). Compte rendu de [*L'Index cumulatif 1996-2000 de la Gazette officielle du Québec, partie II*. Réalisé par Monique Dumont. Laval : Infoges, 2001. Pag. multiple]. *Documentation et bibliothèques*, 48(1), 28–28.
<https://doi.org/10.7202/1030471ar>

L'Index cumulatif 1996-2000 de la Gazette officielle du Québec, partie II. Réalisé par Monique Dumont. Laval: Infoges, 2001. Pag. multiple.

La consultation des publications des États n'est jamais chose facile. Mais celle des journaux officiels et, en particulier, du titre de la collection dépouillée par Monique Dumont, la *Gazette officielle du Québec*, est pour ainsi dire toujours pénible et chronophage pour les profanes et sans doute aussi pour les spécialistes du droit, praticiens ou bibliothécaires. La lecture de guides tels ceux de Denis LeMay (*Méthode de recherche en droit québécois et canadien*) ou de Pierre-Claude Lafond (*Techniques de repérage des sources documentaires du droit*), lesquels cornaquent on ne peut mieux les chercheurs dans le dédale de la *Gazette* et de son contenu, pourrait illustrer le caractère somme toute prosaïque de la consultation du corpus.

Le journal officiel québécois existe depuis 1869 et il a connu bien des mutations au cours de son histoire. Les personnes intéressées pourraient se reporter aux deux articles du volume intitulé *La Gazette officielle du Québec: 125 ans d'édition gouvernementale* (Québec: Publications du Québec, 1994) qui portent précisément sur l'histoire de la publication. Au titre du contenu, les pratiques d'inclusion ou d'exclusion ont varié. On a scindé la publication en deux parties il y a un quart de siècle, en 1973 plus exactement, et on y a même ajouté une édition anglaise à l'une d'elle en 1978.

Mais ce qui fait problème, c'est surtout la difficulté d'y repérer les informations publiées par le passé. Les tables alphabétiques préparées jusqu'à maintenant comportaient des façons de faire qui conviennent bien au milieu juridique mais qui désarçonnent l'utilisateur occasionnel. Pendant plus d'un siècle, on ne publia que des tables quadrimestrielles ou semestrielles et jamais de cumulation. Il faut noter que depuis la Révolution tranquille, on a procédé à au moins deux refontes des règlements en vigueur, qu'on a commencé à publier périodiquement des index rétrospectifs signalant les textes en vigueur à une date donnée (*Tableau des modifications et index sommaire du 31 décembre 1981 au 1^{er} septembre 2001*, par exemple). Et puis, les bibliothécaires et les sim-

ples citoyens peuvent maintenant utiliser des tables alphabétiques qui ne portent pas le sceau de l'État mais sont d'un abord plus aisé: celles préparées depuis 1996 par Monique Dumont.

Publiée d'abord sur une base annuelle et même mensuelle, l'actuelle refonte couvre les années 1996 à 2000 inclusivement. Le premier volume avait été diffusé par les Éditions Yvon Blais en 1997. On peut supposer que le marché québécois était trop restreint pour la publication. Par la suite, l'auteure a maintenu les tables et a continué de les diffuser sous une forme de dactylogramme. Mais l'important était de persévérer. Au printemps de 2002, les tables de 2001 sont en vente, celles de 2002 sont en chantier et l'auteure envisage déjà une édition cumulative 2001-2005.

L'index cumulé présente quatre sections: un index analytique et trois index spécialisés. L'auteure n'a pas retenu la section des modifications législatives pour la refonte quinquennale. L'index analytique est le cœur du répertoire (p. 2). Le contenu intégral de la partie II du journal officiel ou GOQ y est distribué selon une liste de descripteurs (normalisés et contrôlés) que l'auteure a établi au cours des ans. La liste évolue cependant et tient compte des «nouvelles dimensions législatives» et de l'évolution du langage courant. Les mots de tous les jours, encapsulés sous forme de mots clés, y côtoient le vocabulaire officiel. De nombreux renvois facilitent le repérage des textes recherchés. On peut dire que le citoyen en général pourra se retrouver assez facilement dans le répertoire. On est loin de la présentation éprouvée et éprouvante du *Tableau des modifications et Index sommaire [...]*, du fait que son utilisation suppose qu'on soit familier peu ou prou à la législation québécoise et à ses méandres. L'édition de 2001 de plus de 700 pages est une liste des lois et de leurs règlements d'application classés selon les mots clés de leur titre (plus de 500 pages) et d'une table sommaire basée sur les mêmes descripteurs.

Les tables alphabétiques dites spécialisées sont celles qui ordonnent l'information du journal officiel de l'État québécois selon les noms des personnes, selon ceux des municipalités et selon ceux des entreprises citées dans un décret ou dans un autre type de document. Les trois tables sont d'une approche fort simple et directe. Encore là, l'existence du répertoire de Mo-

nique Dumont constitue une bénédiction, car il corrige une lacune et une réticence des publications gouvernementales, celle de mettre directement en vedette (matière) les noms de personnes ou d'entreprises. On a plutôt tendance à les placer en deuxième ou troisième place, derrière un descripteur général. De la sorte, avant de retrouver une donnée nominative, faut-il savoir à quel secteur d'activité relier le fonctionnaire ou l'homme politique.

La refonte quinquennale 1996-2000 établie par Monique Dumont et Infoges est une clé pour la consultation d'environ 40 000 pages de la *Gazette officielle du Québec* (7500 en 1996 et 8700 en 2001). Les bibliothèques qui en reçoivent hebdomadairement les livraisons et qui conservent celles d'une décennie ou peut-être celles qui permettent de remonter à la dernière édition de la refonte des règlements (1981) se doivent de la mettre à la disposition de leur lectorat. L'ouvrage servira d'autant plus que la clientèle est formée d'utilisateurs occasionnels du journal officiel. Les spécialistes, pour leur part, se débrouillent bien avec les tables dites officielles produites par les soins des services juridiques de l'État, encore que la présentation directe de l'index Dumont pourrait simplifier leur tâche. Et puis, il faut compter maintenant avec les produits courants diffusés électroniquement <<http://publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fr/frame/index.html>>.

La formule d'indexation adoptée par Infoges pourrait, un jour, s'étendre à la collection rétrospective de la *Gazette*. On a déjà souligné le caractère victorien, rudimentaire et artisanal des tables semestrielles, jamais cumulatives, publiées pendant cent ans. Il faudrait qu'un jour quelqu'un s'attèle à la tâche d'alphabétiser, par tranche, les informations que recèle la publication. Ce serait faire œuvre utile. Marcel Fournier écrivait d'ailleurs en 1994: «*Les 125 années de cette publication représentent une masse documentaire de plus de 700 000 pages dont le contenu se révèle une source de référence essentielle à l'étude de l'histoire du Québec*» (*Gazette officielle du Québec*, p. 57).

Gaston Bernier